



PROJET ASSOCIATIF D'EFA

ENFANCE & FAMILLES D'ADOPTION est issue de la fusion, en 1980, de la FNFA (Fédération Nationale des associations de Foyers Adoptifs) créée en 1953 et des FAI (Foyers Adoptifs Internationaux) créés en 1968.

Reconnue d'utilité publique le 5 novembre 1984, EFA est **une fédération** qui regroupe :

- **des associations départementales ou interdépartementales** composées de
 - o familles ayant adopté ou accueilli à titre définitif un ou plusieurs enfants,
 - o personnes majeures ayant été adoptées ou accueillies à titre définitif,
 - o postulants à l'adoption,
 - o personnes physiques s'intéressant à l'adoption.
- **des personnes physiques, françaises ou étrangères, qualifiées**, ayant un intérêt, des compétences, une expertise dans le domaine de l'enfance, de la famille et de l'adoption,
- **des personnes morales, françaises ou étrangères**, ayant des compétences, une expertise dans le domaine de l'enfance, de la famille et de l'adoption,

qui adhèrent au projet et à l'éthique proposée par Enfance & Familles d'Adoption.

ENFANCE & FAMILLES D'ADOPTION est un **mouvement** laïque et apolitique qui milite pour :

- le **droit de tout enfant**, en France et à l'étranger, de pouvoir vivre dans une famille lui assurant une filiation ;
- une **éthique de l'adoption** fondée sur :
 - o la primauté des droits et de l'intérêt de tout enfant,
 - o le projet d'une famille prête à l'accueillir, de manière définitive, dans le respect de son histoire.

ENFANCE & FAMILLES D'ADOPTION :

- **accompagne** les personnes ayant adopté et ayant été adoptées, les postulants à l'adoption ;
- **s'investit** dans l'amélioration constante de la protection des enfants délaissés et du cadre juridique de l'adoption,
- **représente** les familles par adoption, adoptants et adoptés,
- **témoigne** de la richesse du vécu de l'adoption et participe ainsi aux grands débats sur l'évolution de notre société.

Chaque association qui adhère à **ENFANCE & FAMILLES D'ADOPTION** s'engage à partager ces valeurs et à mettre en œuvre ce projet dans le respect du cadre proposé : statuts et règlement intérieur, charte d'adhésion et orientations générales définies en assemblée générale de la fédération ...